



CONSEIL GENERAL

POSTULAT (art. 53 ss RCG)

« Les postulats ont pour but de demander au Conseil communal d'étudier un problème déterminé et de présenter un rapport au Conseil général » (art. 53, al. 2 RCG)

Formulaire de dépôt

Mme / M. : Irene Bernhard

Objet : Lutte contre les espèces exotiques envahissantes

Développement écrit (ou annexe jointe)

cf. annexe jointe

Signature

Cosignataires

Nom	Conde	Prénom	Benjamin	Signature	
Nom	Schmid	Prénom	Nicolas	Signature	
Nom	Eugster	Prénom	François	Signature	
Nom	Ortner	Prénom	Stephanie	Signature	
Nom	Buechi	Prénom	Katharina	Signature	
Nom		Prénom		Signature	

A remplir par le Secrétariat communal

Déposé au Secrétariat, le 14 10 2021

N° d'ordre : 029

Dicastère :

Transmis le* :

Administration communale
1752 Villars-sur-Glâne

*Date à partir de laquelle court le délai (6 mois) de réponse du Conseil communal

Développement écrit du postulat « lutte contre les espèces exotiques envahissantes »

Les espèces exotiques envahissantes peuvent causer des dommages écologiques, économiques et sanitaires. Ils supplantent les espèces indigènes et se propagent souvent de manière incontrôlable. Ils sont dès lors un danger imminent pour notre biodiversité.

Nombreux

Beaucoup des espèces exotiques envahissantes sont présents dans notre commune, soit dans des jardins privés soit sur le territoire de la commune (voir une liste non-exhaustive sur : Carnet en ligne Info Flora).

Nous invitons alors le Conseil Communal à étudier la possibilité de rédiger un rapport dans lequel le Conseil Communal décrit comment il lutte contre les espèces exotiques envahissantes sur le territoire de la commune, et comment il informe et soutient les propriétaires dans leur lutte privée contre ces espèces, et où les règles pour ^{toute} des nouvelles plantations dans les jardins privés sont rappelés? ~~énumérées~~

Le rapport indiquera où se trouvent